

## Service Médiation et Action Culturelle - Animation scientifique

Nous, animateurs et animatrices scientifiques du *Service Médiation et Action Culturelle* du site du Jardin des Plantes, avons pris acte du préavis de grève déposé par nos collègues de l'accueil-billetterie ce vendredi 18 février pour une grève illimitée à compter du 26 février 2022. Nous tenons à leur apporter tout notre soutien dans cette mobilisation.

Par ailleurs, nous partageons et appuyons une partie des constats soulevés dans leur courrier, notamment la dégradation des conditions de travail, la précarisation grandissante de nos emplois, ainsi qu'une déconsidération générale pour les métiers du "face public". Nous l'avions d'ailleurs déjà souligné lors du mouvement de grève des métiers de l'animation et de l'éducation populaire auquel nous avons participé les 14 et 15 décembre derniers.

Nous souhaitons alerter l'ensemble des personnels et dénoncer la politique de la direction de l'établissement en nous joignant au mouvement de grève initié par nos collègues de l'accueil-billetterie.

### *Animateurs scientifiques au Muséum : une espèce menacée*

Nous, animateurs et animatrices scientifiques, tenons à attirer l'attention de la direction de l'établissement sur les **risques** qui pèsent sur notre **service de médiation scientifique** avec le **départ forcé de quatre de nos animateurs et animatrices**, pourtant en poste depuis plusieurs années et véritables piliers assurant la qualité de la médiation. Après plusieurs renouvellements de leur CDD, leur dernier contrat prendra fin en juin prochain et ne pourra plus être prolongé. Le sort des animateurs recrutés en juin 2021 n'est pas plus reluisant et ces derniers seront remerciés au plus tard l'année prochaine, s'ils bénéficient de l'unique renouvellement qu'autorise leur contrat.

Tout comme nos collègues de l'accueil et de la billetterie, nous assurons la **liaison quotidienne entre les visiteurs et les collections** et portons des missions dont la nature est absolument **incompatible avec une politique de turnover** induisant une rotation annuelle des agents occupant ces postes. C'est pourtant celle que la direction du Muséum a décidé d'assumer en proposant des **contrats précaires** (CDD à 70%) en catégorie C aux anciens "guides conférenciers" réinternalisés dans le service en 2018 en tant qu' "animateurs scientifiques". Les mêmes contrats précaires ont été proposés aux nouveaux animateurs recrutés en juin 2021.

Nous, agents de terrains dont la **mission est d'interagir avec divers types de publics** (groupes scolaires, public familial, enfants, adolescents, adultes de tous âges, personnes en situation de handicap, etc.) sur des **formats variés** (visites guidées et ateliers (en présentiel et dématérialisés), animations flash, etc.) au sein des **différents sites du Jardin des Plantes**, tenons à dénoncer l'absurdité d'une telle logique.

En tant que **représentants directs de la crédibilité scientifique du Muséum**, nous devons posséder des connaissances approfondies sur les concepts scientifiques, l'histoire des sciences, l'histoire du Muséum, de ses collections, de ses spécimens et des savoir-faire quant à la façon d'exprimer sans travestir des notions parfois complexes. Notre métier nécessite donc non seulement un bagage théorique (nous sommes toutes et tous titulaires d'au moins un diplôme de Master en lien avec les sciences et/ou la médiation), mais aussi une **connaissance approfondie de l'institution** que nous représentons.

Plus largement, nous défendons **l'importance de notre rôle et de la mission de service public** que nous portons. Nous contribuons à ce que l'engagement du Muséum national d'Histoire naturelle de diffuser les connaissances

([https://www.lemonde.fr/culture/article/2015/07/30/bruno-david-nomme-president-dumuseum-national-d-histoire-naturelle\\_4705047\\_3246.html](https://www.lemonde.fr/culture/article/2015/07/30/bruno-david-nomme-president-dumuseum-national-d-histoire-naturelle_4705047_3246.html),  
<https://twitter.com/brunodavidmnhn/status/999311112821788672>,  
<https://www.mnhn.fr/fr/lemuseum-engage>) puisse être tenu en nous efforçant de **rendre accessible au public** des contenus souvent mal compris.

Si le Muséum semble faire confiance à des professionnels de la communication et des réseaux sociaux (<https://www.youtube.com/watch?v=HqsP6U9FouY>, <https://www.parczoologiqueparis.fr/fr/mediavideo/4642>, <https://www.youtube.com/watch?v=Vot49m6Pfjs&t=32s>) et mettre en avant des expositions toujours plus “interactives” et “immersives” en attribuant des moyens conséquents dans les dispositifs numériques (cabinet de réalité virtuelle, Revivre, L’odyssée Sensorielle, Lady Sapiens, etc.), on ne saurait pouvoir remplacer les **échanges humains** au sein des nos lieux d’expositions, ce que nos échanges avec le public nous confirment au quotidien.

Apporter des **réponses** satisfaisantes aux **interrogations multiples** de notre public, **l’accompagner** dans un processus de **réflexion critique et raisonnée** (<https://theconversation.com/enfants-lesprit-critique-une-qualite-innee-a-aiguiser-des-le-plusjeune-age-132714>) mais aussi **susciter un intérêt et une curiosité à propos de sujets** au cœur des préoccupations actuelles et à venir : voilà quelques unes des missions que portons avec enthousiasme malgré des **conditions de travail dégradées** et un **manque de reconnaissance de l’établissement pour notre travail**.

Dans son dernier Manifeste, le Muséum propose de dresser une histoire naturelle de la violence. Nous approuvons la pertinence de traiter ce sujet et nous suggérons aux membres de la direction qui ont contribué à l’élaboration de ce Manifeste de se pencher sur la question de la **violence sociale** au sein de leur établissement. En assumant la **politique d’austérité que nous dénonçons**, la direction du Muséum détruit non seulement des situations personnelles et des carrières, mais s’expose avant tout à dégrader la qualité des contenus portés par cette institution publique pluricentenaire.

### *Nos revendications*

**Nous, animateurs et animatrices scientifiques, personnels de la médiation scientifique au contact du public**, estimons nécessaire d’établir un réel dialogue avec la direction afin de garantir :

- Une préservation **de la qualité des activités de médiation scientifique** pour le public visitant nos sites :
  - Création de postes stables garantissant une **équipe pérenne et formée convenablement** pour couvrir l’ensemble du site.
  - Sur les contrats : changement du motif de recrutement de « besoin temporaire » en « besoin permanent », la diffusion des connaissances étant une mission fondamentale du Muséum.
  - **Fin du turnover** professionnel forcé **et des contrats précaires** : mise en place de **contrats à temps plein (100 %)** et en **CDI** (avec une évolution possible de nos contrats actuels).
- Une redéfinition des **fiches de poste** et l’abandon du terme “d’animateur” au profit de celui de “médiateur” afin de **cesser la dévaluation sémantique** de notre fonction. Cette redéfinition devra entraîner une **requalification** et un **passage en catégorie A ou B** correspondant à la réalité de **nos qualifications, compétences** et à la **nature de nos missions**. Ce métier spécifique à la diffusion des connaissances, qui nécessite

des compétences et une formation universitaire qui ne peuvent être dévaluées, doit être reconnu comme un **réel débouché professionnel**.

- Une **valorisation** de notre **métier** ainsi que ses **missions** et une réelle **évolution de carrière** intégrant la **prise en compte salariale** et **professionnelle** des **années d'expériences** et de l'**ancienneté**.
- Des **conditions de travail décentes** :
  - Une **définition claire et précise des volumes horaires** à réaliser en face public.
  - Une définition **transparente, nette** et **durable, dans notre temps de travail**, de réels créneaux pour les **formations** aux contenus ainsi que leur **appropriation** et la préparation des moments "face public".
    - Une prise en compte de la **pénibilité** pour les métiers "face public" et des moyens réellement mis en œuvre pour la diminuer.
  - Un **respect du droit à l'image** des animateurs et la mise en place d'un cadre légal pour la diffusion de leur image.